



Objectifs

La formation prépare les jeunes au **Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social**. La formation technologique repose sur 2 axes principaux :

- ▶ la **connaissance des institutions sanitaires et sociales**
- ▶ la **biologie** et la **physiopathologie** humaine

Elle vise par ailleurs à développer l'esprit d'analyse dans ces deux domaines.

Public

Ce cursus s'adresse à des jeunes souhaitant s'investir dans une carrière sociale et/ou paramédicale et s'intéressant aux questions sanitaires et sociales du monde contemporain.

La formation dure 3 ans après une 3^{ème} (2^{nde} GT, 1^{ère}, terminale). Elle peut également être intégrée en 1^{ère} ou – de façon plus exceptionnelle – en Terminale :

Pour l'entrée en 2^{nde} GT (Générale et Technologique)

- ▶ Jeunes de 3^{ème} ayant obtenu le passage en 2^{nde} GT

Pour l'entrée en 1^{ère} ST2S

- ▶ Jeunes issus de 2^{nde} GT quels que soient les enseignements d'exploration suivis
- ▶ Jeunes titulaires d'un diplôme de niveau V dans le champ sanitaire et social
- ▶ A titre exceptionnel, par le biais du «dispositif passerelle», jeunes issus de 2^{nde} ou de 1^{ère} Bac Pro ASSP ou SPVL

Pour l'entrée en Terminale ST2S

- ▶ Jeunes issus de 1^{ère} ou Terminale ST2S
- ▶ A titre exceptionnel, par le biais du « dispositif passerelle », jeunes ayant effectué une année complète de toute autre classe de 1^{ère} ou Terminale Générale, Technologique ou Professionnelle.

Formation en 1^{ère} et Terminale

▶ L'enseignement obligatoire, commun à toutes les séries technologiques

- Français (uniquement en 1^{ère})
- Philosophie (uniquement en Terminale)
- Histoire-géographie
Enseignement Moral et Civique
- Langues vivantes 1 et 2 :
Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Accompagnement personnalisé

▶ L'enseignement obligatoire spécifique à ST2S

- Sciences et techniques sanitaires et sociales
- Biologie et physiopathologie humaines
- AI : Activités Interdisciplinaires (en 1^{ère})
Projet Technologique (en Terminale)

▶ L'enseignement facultatif

- Atelier de pratique artistique (art théâtral)
- Arts Plastiques
- LSF : Langue des Signes française

▶ Espaces-temps de rencontre, d'échanges et d'ouverture au monde

- Vie de classe hebdomadaire
- Temps de réflexion humaine et spirituelle
- Activités Pastorales

▶ Ateliers pour « apprendre autrement »

Dispositif mis en place depuis 2013, ces ateliers visent à créer un climat favorable au travail dans des activités choisies et à autonomiser les jeunes : le choix des ateliers suivis relève de leur responsabilité et doit leur permettre de répondre à leurs besoins « scolaires », qu'ils ont identifiés au préalable.

Au programme, des ateliers :

- d'accompagnement du travail personnel,
- de remédiation et d'approfondissement,
- de renforcement et de mutualisation des compétences,
- de conduite de projet,
- de préparation à la poursuite d'études,
- **de préparation aux concours Infirmiers et écoles de Travail Social**
- **« Cordées de la Réussite » Ambition Sup' Techno**
- d'accès à la culture...

▶ Stages « Remise à Niveau » et Passerelle

- Des stages de **remise à niveau** sont proposés pendant les vacances scolaires en fonction des besoins repérés par les enseignants
- Des stages **passerelles** peuvent être proposés aux lycéens des voies générale, technologique et professionnelle désirant changer d'orientation, en cours ou en fin d'année. Ils ont pour objectif d'apporter les compléments d'enseignement indispensables à un changement d'orientation.





Examen : les épreuves du Bac ST2S rénové

Epreuves anticipées obligatoires	Coef.	Mode	Durée
1. Français	2	Écrit	4h
	2	Oral	0h20
2. Activités interdisciplinaires	2	Oral	0h20

Seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20. Ces points sont multipliés par deux.

Epreuves terminales facultatives (préparées au sein du Lycée)	Coef.	Mode	Durée
1. LSF : langue des signes française	-	Oral	0h20
2. Arts plastiques	-	Oral	0h30

*Le candidat choisit 2 épreuves facultatives au maximum
Seuls les points excédant 10 sont retenus. Les points sont multipliés par deux pour la première épreuve facultative à laquelle le candidat a choisi de s'inscrire, quelle que soit l'option correspondante.*

Epreuves terminales obligatoires	Coef.	Mode	Durée
3. Histoire-Géographie	2	Écrit	2h30
4. Philosophie	2	Écrit	4h
5. Langue Vivante 1 <i>La partie orale de l'épreuve est évaluée en cours d'année</i>	1	Écrit	2h
	1	Oral	CCF
6. Langue Vivante 2 <i>La partie orale de l'épreuve est évaluée en cours d'année</i>	1	Écrit	2h
	1	Oral	CCF
7. Mathématiques	3	Écrit	2h
8. Sciences Physiques et Chimiques	3	Écrit	2h
9. Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales	7	Écrit	3h
10. Biologie et Physiopathologie Humaines	7	Écrit	3h
11. Projet technologique <i>Évaluation en cours d'année (CCF) et lors d'un oral terminal. L'évaluation en CCF est affectée d'un coefficient 4 et l'oral terminal est affecté d'un Coef. 3</i>	3	Oral	0h15
	4	en cours d'année	
12. EPS	2	CCF	

► Les résultats aux examens

2018 : 100 % • 2017 : 92 % • 2016 : 100 % • 2015 : 95 % •
2014 : 85 % • 2013 : 87 % • 2012 : 89 % • 2011 : 82 %

Tous les ans, de nombreux élèves obtiennent une mention :

2018 :	● 2 mention Assez Bien	● 12 mentions Bien	● 18 mention Très Bien
2017 :	● 19 mention Assez Bien	● 9 mentions Bien	● 1 mention Très Bien
2016 :	● 16 mentions Assez Bien	● 8 mentions Bien	● 2 mentions Très Bien
2015 :	● 15 mentions Assez Bien		● 1 mention Très Bien

Que faire avec un Bac ST2S ?

► POURSUIVRE VERS UN BTS OU UN DUT, en 2 ans

- BTS SP3S (cf. Fiche)** : Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
- BTS ESF (Economie Sociale Familiale)**
- BTS Diététique**
- DUT Carrières Sociales, options :**
 - Animation sociale et socio-culturelle
 - Assistance sociale
 - Education spécialisée
 - Gestion urbaine
 - Services à la personne
- DTS IMRT (imagerie médicale et radiologie thérapeutique, en 3 ans)**
- Autres BTS & DUT :**
 - BTS ABM (Analyses de Biologie Médicale)
 - BTS MECP Esthétique Cosmétique Parfumerie
 - BTS Biotechnologies
 - DUT Génie Biologique (5 options possibles)
 - BTS Podo-Orthésiste
 - BTS Métiers des Services à l'Environnement
 - DUT HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement)
 - BTS SER (Services en Espace Rural)...

Après un BTS ou un DUT, il sera également possible, selon la spécialité obtenue, de poursuivre ses études :

- en Licence Professionnelle (L3 Pro) à dominante Sanitaire & Sociale ou Ressources Humaines...
cf. Fiche de notre Licence Pro GESSMS
- en année de spécialisation menant vers un Diplôme d'Etat de travailleur social (ASS, ES, EJE, CESF)

► AFFINER SON PROJET PROFESSIONNEL ET DEFINIR LES PARCOURS DE FORMATION ADAPTES

- Prépa Sup Social (cf. Fiche)** : Préparation aux études supérieures & aux concours des secteurs sanitaire & social

► POURSUIVRE DES ETUDES APRES UN CONCOURS

- Se préparer aux concours**
 - Prépa Concours IFSI, Instituts de Formation aux Soins Infirmiers (cf. Fiche)**
 - Prépa Sup Social : (cf. Fiche) :**
Préparation aux études supérieures & aux concours des secteurs sanitaire & social
 - Autres classes préparatoires spécifiques**
- Passer les concours d'entrée** en école de :
 - Infirmier
 - Educateur Spécialisé
 - Educateur de Jeunes Enfants
 - Assistant des Services Sociaux
 - Manipulateur en Electroradiologie Médicale
 - Psychomotricien, ...

► POURSUIVRE DES ETUDES LONGUES A L'UNIVERSITE

- Licences des Sciences Sanitaires et Sociales, parmi lesquelles :
 - Sciences Sanitaires & Sociales, Sciences sociales,
 - sociologie et anthropologie-ethnologie,
 - Action Sociale et de Santé, Ingénierie de la Santé, ...
 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Ergonomie et performance motrice,
 - Psychologie,
 - ...
- Autres licences (liste non exhaustive)**
 - STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives,
 - AES : Administration économique et sociale,
 - Sociologie,
 - ...